



EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 mars 2024

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE le 28 mars, le Conseil communautaire, légalement convoqué le mercredi 20 mars 2024, s'est réuni à la salle La Savoyarde à Montmélian, en séance publique, sous la présidence de Béatrice SANTAIS.

Nombre de membres en exercice : 63

Nombre de membres présents : 52

Nombre de membres votants : 57

Prénom	Nom	Communes	Présents	Avaient donné pouvoir	Absents et/ou excusés
Marc	DUPRAZ	APREMONT			X
Patrice	DOMENGET (Suppléant)	ARBIN	X		
Catherine	BRISSE (Suppléante)	ARVILLARD	X		
Fabienne	PICHON-DEGUILHEM	BETTON BETTONNET	X		
Nicole	BOUVIER	BOURGNEUF	X		
Yannick	LOGEROT	CHAMOUSSET	X		
Cécile	DEBRION	CHAMOUX SUR GELON	X		
Eric	BARBIER	CHAMPLAURENT	X		
Christelle	HUGONOT	CHATEAUNEUF	X		
Michel	RAVIER	CHIGNIN		J.Y. BERGER SABATTEL	X
Jean-Luc	BENETTI	COISE ST JEAN PIED GAUTHIER	X		
Arlette	BRET	COISE ST JEAN PIED GAUTHIER	X		
Jean-Michel	BLONDET	CRUET	X		
Alain	SIBUE	DETRIER			X
Eve	BUEVOZ	FRETERIVE	X		
Marc	GIRARD	HAUTEVILLE		N. BOUVIER	X
Stéphane	DUPARC	LA CHAPELLE BLANCHE	X		
Michel	DURET	LA CHAVANNE	X		
Ludovic	LAMBERT	LA CROIX DE LA ROCHETTE			X
Jean-François	CLARAZ	LA TABLE	X		
Jean-François	DUC	LA TRINITE	X		
Nathalie	POMEON	LAISSAUD	X		
Véronique	MASNADA (Suppléante)	LE BOURGET EN HUILE	X		
André	DAZY	LE PONTET			X
Sébastien	MARTINET	LE VERNEIL		J.F. CLARAZ	X
Jean-Claude	NICOLLE	LES MOLLETES	X		
Elise	AGUETTAZ (Suppléante)	MONTENDRY	X		
André	BUISSON	MONTMELIAN	X		
Sylvie	COMPOIS	MONTMELIAN	X		

Anne	CONAND	MONTMELIAN	X		
David	FAUCONET	MONTMELIAN	X		
Yves	PAVILLET	MONTMELIAN	X		
Béatrice	SANTAIS	MONTMELIAN	X		
Jean-Pierre	GUILLAUD	MYANS	X		
Giuseppina	PATRAS	MYANS		J.P. GUILLAUD	X
Lionel	MURAZ	PLANAISE	X		
Martine	BANNAY-CODET	PORTE DE SAVOIE			X
Jean-Jacques	BAZIN	PORTE DE SAVOIE	X		
Ghislain	GARLATTI	PORTE DE SAVOIE	X		
Caroline	LEVANNIER	PORTE DE SAVOIE	X		
Jacques	VELTRI	PORTE DE SAVOIE	X		
Franck	VILLAND	PORTE DE SAVOIE	X		
Jean-Yves	BERGER-SABATTEL	PRESLE	X		
Michel	SYMANZIK	ROTHERENS	X		
Alain	COMBAZ	ST JEAN DE LA PORTE	X		
Michel	BOUVIER	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Lionel	GOUVERNEUR	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Laëtitia	NOEL	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Martine	POMA	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Virginie	REYNAUD	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Remy	SAINT GERMAIN	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Isabelle	JARRIAND	ST PIERRE DE SOUCY	X		
Sylvie	SCHNEIDER	STE HELENE DU LAC	X		
David	ATES	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jean-Claude	BENGRIBA	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jacky	DONJON	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jacky	GACHET	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Nathalie	REBATEL	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Elodie	VANACKERE	VALGELON LA ROCHETTE		N. REBATEL	X
Eric	SANDRAZ	VILLARD D'HERY	X		
Jean-Claude	MESTRALLET	VILLARD SALLET	X		
Christiane	FAVRE	VILLARD-LEGER	X		
Denise	MARTIN	VILLAROUX			X

68-2024 EXAMEN ET VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2024 - BUDGET ANNEXE ZAC (M57)

Rapporteur : Jacky DONJON

Ce budget intègre les ZAC du Héron, de la Gare, de Plan Cumin (le projet d'extension) et d'Alpespace.

Ce budget inclut une comptabilité de stocks et donc des opérations d'ordre entre sections aux volumes conséquents.

Pour l'année 2024, le projet de budget primitif s'équilibre en HT :

- En section de fonctionnement à 9 104 000 € ;
- En section d'investissement à 7 886 000 €.

En section de fonctionnement figurent dans ce budget des dépenses de travaux et d'aménagement de parcelles destinées à être commercialisées.

La collectivité doit ainsi mener des travaux sur la ZAC du Héron pour poursuivre la mise en conformité avec la réglementation en faveur de la protection de la biodiversité (25 300 € en DF).

Concernant Alpespace, 440 000 € d'études et de travaux sont prévus concernant l'aménagement du secteur Sud et des travaux sont également prévus sur les ZAC 1 et ZAC 2 (293 000 € pour la viabilisation, l'éclairage public, la vidéo protection et la mise en place de nouveaux ralentisseurs).

Dans la zone de la Gare à Saint Pierre d'Albigny, 330 000 € sont prévus pour terminer des aménagements de voiries et des procédures d'urbanisme pour la zone Sud-Ouest.

Enfin, 357 000 € dont 284 000 € d'acquisitions de parcelles et continuité d'études sont prévus pour l'extension de la zone de Plan Cumin à Porte-de-Savoie.

Une enveloppe de 150 000 € a été prévue pour des reprise d'enrobés sur l'ensemble des ZAC.

En recette, l'essentiel des crédits provient des variations de stocks (7 456 000 €) et du résultat de fonctionnement reporté (386 617 €).

Les ventes de terrains sont prévues à hauteur de 1 045 000 €.

En écritures d'ordre sont prévues les écritures de comptabilité de stock avec (5 425 483 €) pour le stock final N-1 et de (7 456 000 €) estimé pour le stock N, qui s'équilibrent chacune en fonctionnement et en investissement.

En section d'investissement sont prévues les recettes d'emprunts de l'exercice (1 025 000 € pour Plan Cumin et 260 000 € pour Alpespace).

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **ADOpte** le Budget primitif 2024 – budget annexe ZAC (M57) présenté ci-dessus, qui s'équilibre en recettes et en dépenses HT :
 - En section de fonctionnement à 9 104 000 € ;
 - En section d'investissement à 7 886 000 €.
- **ADOpte** le Budget Primitif 2024 présenté ci-dessus, qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 30 017 000 € en section de fonctionnement et à 15 614 645 € en section d'investissement.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans les deux mois suivant sa publication et sa notification.

La Secrétaire de séance



Laëtitia NOEL

La Présidente,



Béatrice SANTAIS

